

Contrat d'engagement : **FARINES PANIFIABLES BIOLOGIQUES**

Année 2026

Le présent contrat est passé :

Entre **le Producteur** : **GAEC Le regain**, agriculture certifiée AB3 - Chemin des Tattes 74140 Massongy  
**Tél** : 0950173732 **Email** : [commande.leregain@gmail.com](mailto:commande.leregain@gmail.com)

Et **l'Adhérent** de l'AMAP Les paniers du chablais :

Mme, M, : .....

Demeurant : .....

Tel : ..... Email : .....

**Pour l'année 2026**, Le présent contrat passé entre l'agriculteur et l'adhérent de l'AMAP pour un panier de Farine panifiable bio certifiée selon les termes ci-dessous et élaboré pour six distributions : les **30 janvier, 27 mars, 22 mai, 17 juillet, 25 septembre, 20 novembre**. Soit tous les 2 mois.

**Termes du contrat :**

**Le producteur** s'engage d'une part :

- A transformer seulement les céréales de la ferme en production biologique.
- Nos farines sont moulues avec un moulin de type Astrié à la meule de granit (ce qui préserve le germe et l'assise protéique du grain).
- A livrer, les Paniers, le jour et l'horaire déterminé par le conseil d'administration Les Paniers Du Chablais, selon la fréquence déterminée dans le contrat.
- A tenir les adhérents informés de l'état de ses cultures ou de son élevage ainsi que de la vie de son exploitation, notamment à faire visiter son exploitation régulièrement.
- A respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association « les Paniers du Chablais ».

**L'adhérent** s'engage d'autre part :


- A respecter la charte des AMAP, les statuts et le règlement intérieur de l'association les paniers du Chablais.
- A venir prendre ou faire prendre en un lieu, un jour et un horaire déterminé par l'association son panier aux dates prévues.
- A trouver son remplaçant en cas de départ anticipé (s'il n'y a pas de liste d'attente).
- A remettre à l'association, lors de la contractualisation, les chèques à l'ordre du GAEC LE REGAIN, soit un chèque ou deux chèques correspondant au total indiqué dans le tableau ci-dessous.
- A accepter les aléas de la production sur la nature ou le volume du panier.

**Composition du panier :**

Type		Blé T80			Blé T110			Blé T150 (Intégrale)		
Poids		1kg	3kg	5kg	1kg	3kg	5kg	1kg	3kg	5kg
Prix TTC		2,40€	6,70€	10,30€	2,40€	6,70€	10,30€	2,40€	6,70€	10,30€
DISTRIBUTIONS	30 janv.									
	27 mars									
	22 mai									
	17 juil.									
	25 sept.									
	20 nov.									
Somme		..... x 2,40€	..... x 6,70€	..... X 10,30€	..... x 2,40€	..... x 6,70€	..... X 10,30€	..... x 2,40€	..... x 6,70€	..... X 10,30€
<b>TOTAL</b>										

Type		Petit-épeautre T110			Sarrasin T110			Maïs T80	Lentilles	Pois-chiches
Poids		1kg	2kg	4kg	1kg	3kg	5kg	1kg	1kg	1kg
Prix TTC		5,10€	10,20€	20,40€	4,10€	12,30€	20,50€	2,40€	5,10€	5,10€
DISTRIBUTIONS	30 janv.									
	27 mars									
	22 mai									
	17 juil.									
	25 sept.									
	20 nov.									
Somme		..... x 5,10€	..... x 10,20€	..... X 20,40€	..... x 4,10€	..... x 12,30€	..... X 20,50€	..... x 2,40€	..... x 5,10€	..... x 5,10€
<b>TOTAL</b>										

TOTAL DE LA COMMANDE ..... €

Signature du producteur : 

Signature de l'adhérent  
 Fait le .....